

Un chantier « famille »

MARTIN KALISA est membre de la délégation générale du Mouvement international ATD Quart Monde.

Pendant trois années, des parents de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse et de Pologne ont analysé des récits d'interventions des services de protection de l'enfance. Ils ont été rejoints par des volontaires, des alliés, et des universitaires de différentes disciplines qui ont accepté de frotter leur savoir à celui des parents.

Bien que les législations et les institutions soient très différentes selon les pays, un constat est commun : le système ne semble pas capable de faire la différence entre des mesures d'éloignement pour incestes ou autres violences perverses qui touchent tous les milieux et des mesures pour carences éducatives ou inaptitudes à assurer la protection ou l'éducation des enfants liées à des situations de pauvreté. Il ne semble pas non plus capable de mener ensemble protection de l'enfance et lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ni d'empêcher que des mesures temporaires de séparation ne deviennent définitives dans la majorité des situations. Il ne reconnaît pas non plus les capacités et les efforts des parents vivant dans la pauvreté pour un meilleur avenir de leurs enfants.

Le 20 novembre dernier, Journée internationale des droits de l'enfant, les fruits de ce travail ont été partagés.

La question des liens familiaux et sociaux brisés – notamment par la séparation parents-enfants due au placement – est liée aux causes de la persistance de la pauvreté. Deux thèmes majeurs de changements à mettre en œuvre ont été identifiés : l'invisibilisation de la pauvreté et le droit en matière de protection de l'enfance.

Parmi les propositions, on peut citer : la formation des professionnels de terrain, des travailleurs sociaux et des responsables d'institutions sur le croisement des savoirs ainsi que l'information du grand public ; le changement du nom « protection de l'enfance » en « soutien aux enfants et aux parents » ; l'instauration de contre-pouvoir et la création d'une médiation indépendante ; l'option de faire des parents et des enfants le point de départ, le cœur et les juges de la manière dont l'aide est conçue ; l'introduction de plus de débat contradictoire, et la nécessité d'aller vers des placements qui soient vraiment temporaires.

Réussirons-nous à répondre aux attentes des parents qui nous ont dit : « *On veut bien parler de ce que l'on fait pour l'avenir de nos enfants, mais [...] on rencontre tellement d'obstacles, on vit tellement d'échecs et surtout d'humiliation. Si on le fait, c'est pour que les choses changent, non seulement pour nous mais pour tous les autres parents, pour tous les enfants* » ? ■